



1917 : Marcel Sembat se bat contre la théorie du complot

Le complot et la rumeur sont des phénomènes similaires auxquels se sont intéressés certains chercheurs.

En effet, la faculté de croire en une machination quelconque viendrait d'un manque d'analyse de l'information et de la perspicacité redoutable des conspirationnistes. Ces derniers tiennent leur intuition pour la vérité et les indices pour des preuves.

Article en une de « La Lanterne » du décembre 1917

Le roman de la trahison

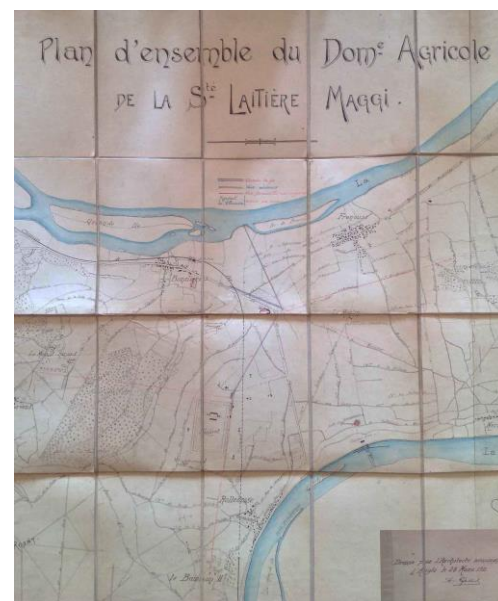
Dalbiez avait raison, décidément ! Le Sénat règle, avant tout, la procédure à suivre pour la Haute-Cour. La Chambre, ensuite, va voter la loi. Il fallait donc commencer par là. Ce vote peut, du reste, être extrêmement rapide. Le désir général est d'aller très vite, et que la Haute-Cour, une fois saisie, fasse diligence.

Léon Daudet n'a pas goûté du tout l'idée que j'émettais l'autre jour. J'avais traduit, fidèle observateur des sentiments parlementaires, l'opinion d'un bon nombre de députés, en lui affirmant que l'équité serait plus satisfaite s'il était assis lui-même, lui en personne, lui Daudet, au banc des accusés devant la Haute-Cour à côté de Malvy. Cette idée ne l'a pas intéressé autant que je pouvais l'espérer. Il la trouve froide, déplacée, et d'ailleurs ennuyeuse et mal exprimée. Ce n'est pas la loi, me fait-il remarquer. Assurément ! Je ne lui avais pas soutenu que ce fût la loi. Seulement, il me semblait que la balance eût été ainsi plus égale entre Malvy et lui : qu'ils auraient en ce cas

risqué tous deux quelque chose, au lieu qu'à présent, il ne risque absolument rien, tandis que Malvy a déjà le premier désagrément de comparaitre en accusé.

Non, Daudet ! vous avez tort de dédaigner mon idée. Je vous assure qu'il y avait là quelque chose à retenir. Mais elle vous sourit peu, puisque vous allez jusqu'à m'accuser de ne l'avoir émise qu'à titre de pensum, et pour amadouer « d'exigeants amis » qui me reprochent d'user à votre égard de courtoisie.

La bonne plaisanterie ! J'aime beaucoup mes amis et j'attache un grand prix à rester en parfait et intime accord avec eux. Mais nul d'entre eux, croyez-le, ne m'a demandé de forcer le ton de ma polémique. Le ton me vient tout naturellement selon le sujet que je traite et le but que je me propose. Qu'ai-je voulu ? poursuivre une série de démonstrations qui me paraissent solides. Mais qui cherche à prouver, s'interdit l'injure, car si vous parsemez d'injures une démonstration, elle tourne à la partie



Implantation des possessions MAGGI aux environs de Bonnières en 1911

de boxe, et le public néglige les preuves pour ne s'intéresser qu'aux coups de poing.

Nous avons établi, je l'espère, les origines de votre roman de la trahison ; et vous vous écriez : « Moi, romancier ! vous retardez, Sembat ! On me le reprochait déjà avant la guerre ! »

On avait parfaitement raison, Daudet, de vous le reprocher avant la guerre. Vos études sur l'espionnage, sur la pénétration allemande, sur

l'Avant-Guerre manifestaient précisément les qualités et les défauts du romancier. Elles contenaient, comme tout bon roman, des observations exactes et pénétrantes : mais aussitôt déformées, grossies et boursoufflées par l'imagination. Vous aidez beaucoup ma démonstration en rappelant vous-même vos romans d'avant-guerre, car à mon avis, il est impossible de comprendre comment vous êtes arrivé à l'hypothèse monstrueuse de la Trahison Malvy, si on ne confronte pas ce dernier roman avec les précédents.

Prenons l'affaire Maggi-Kub ? Je n'ai sur elle d'autres détails que ceux que vous avez donné vous-même, complétés par ceux que j'ai connus directement, parce que j'habite le pays où se trouve leur principal établissement. C'est assez dire que je n'ai pas la moindre intention de défendre contre vous les Maggi que je ne connais pas, ni les voyages en Suisse de M. Soutier que vous avez tant dénoncés. Mais je me souviens de votre thèse, et je vous avoue qu'elle m'a toujours ébouriffé. Voyons ! Les Maggi achètent des terres à Galicet et à Rolleboise, tout près de Bonnières. Ils deviennent propriétaires de la colline sous laquelle passe le tunnel du chemin de fer. Là-dessus, vous découvrez un complot, une trahison. Ils ont, d'après vous, formé le projet de faire sauter ce tunnel dès la déclaration de guerre pour entraver la mobilisation. Même, ils ont construit, tout près de la sortie du tunnel, de vastes bâtiments, des séchoirs : on pourrait loger là tout un régiment !

Vraiment, c'était pour faire sauter le tunnel qu'ils fondaient cet immense établissement, et qu'ils achetaient ces vastes étendues de terrains ? En ce cas, laissez-moi vous dire qu'ils étaient bien maladroits !

Si on visait sérieusement la destruction du tunnel, il aurait beaucoup mieux valu louer une maison bourgeoise sur la route de Freneuse et y installer un seul officier allemand avec son domestique. Le gaillard se donnait comme Alsacien, il

s'établissait là, se faisait bien voir dans le pays, prenait pied, fondait et présidait quelque société de tir, et le jour venu il exécutait son opération. Ainsi pas de rais, pas le moindre risque d'éveiller l'attention.

Je ne dis pas que les Maggi ne sont pas une société boche, car je n'en sais absolument rien : je maintiens que vous vous êtes emballé, à propos du tunnel, et que vous avez fait un roman.

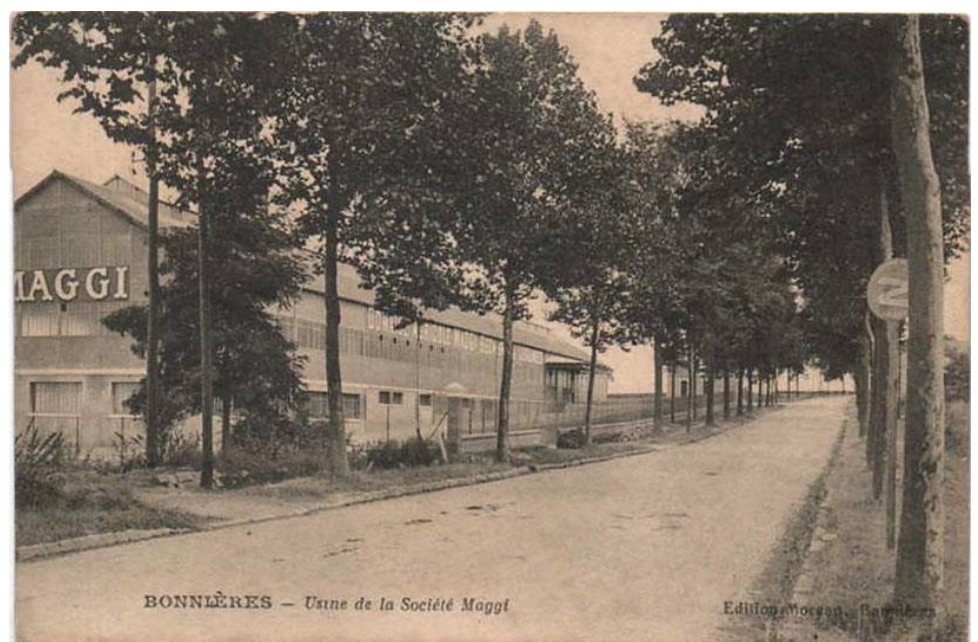
Les effets de ce roman ? Quelques jours après la mobilisation, une troupe de gamins, rassemblés à cet effet par deux personnes qui se donnaient comme ayant des ordres, et qui d'ailleurs ont été arrêtées, une troupe de gamins a mis le feu, près de la gare de Mantes, à des constructions de la société Maggi ; et quelques semaines plus tard, à Bonnières, on a fait brûler un hangar tout plein de bottes de foin comprimé. Ça n'a rien de tragique, je le sais, et je n'ai nulle intention de dramatiser.

Mais j'ai saisi là, sur le vif et sans le chercher, l'élaboration d'un de vos romans de trahison. Nous en verrons d'autres.

MARCEL SEMBAT

En 1911, lors du "Coup d'Agadir", la France intervenait au Maroc afin d'apaiser les tensions tribales et soutenir le sultan Moulay Hafid. La présence française dans le royaume chérifien semblait légitime au vu des accords d'Algésiras (16 janvier-7 avril 1906). L'Allemagne envoya une canonnière croisée au large d'Agadir au motif de l'insécurité régnante, préjudiciable au commerce. Une escalade de provocation était à craindre, toutefois les autorités hexagonales avec à sa tête Joseph Caillaux optèrent pour la diplomatie. Un accord fut signé le 04 novembre 1911, la France se voyait confirmer son protectorat sur le Maroc ; l'Allemagne, quant à elle, devait renoncer à ses visées sur l'Afrique du Nord et obtenait la région du Sanga, un affluent du Congo.

C'est dans ce contexte que Léon Daudet et son parti appelèrent au boycott des produits Maggi, firme allemande, prétextant l'empoisonnement du lait afin



d'assassiner les nourrissons. Deux ans plus tard, le 07 janvier 1913, le quotidien l'Action Française titrait : " La police parisienne subventionnée par l'espionnage allemand " ; les accusations de Daudet se firent plus violentes, la Sûreté (contre-espionnage) infiltrée par " des protecteurs jusque parmi ceux qui sont chargés de la surveiller " ; un commissaire de police impliqué, Maggi au centre de ce complot. Cette dernière déposa plainte.



Affiche MAGGI

En juillet le tribunal constata des éléments troublants entre les positions des sites Maggi et certaines installations militaires mais aucunes preuves probantes n'apparaissaient. Le procès s'enlisait, la campagne de l'Action Française se poursuivait avec 75 articles en 8 ans.

"La France a été livrée morceau par morceau à l'ennemi"

Le 02 août 1914, la guerre éclata ; le 03, les boutiques parisiennes aux noms à consonance allemande et les magasins Maggi furent pillés et saccagés. La campagne menée contre Maggi portait ses fruits. Par une directive du Ministère de l'Intérieur du 04 août envoyée au préfet, les plaques publicitaires furent enlevées. Le télégramme portait le texte suivant :

" Prière de faire détruire complètement affiche du Bouillon Kub placées le long des voies ferrées et particulièrement aux abords des ouvrages d'art importants, viaducs, bifurcations, etc. "

Les autorités gouvernementales croyaient-elles en un complot ?

Dans les rues, les plus folles divagations couraient et enflaient. Citons quelques exemples : celle d'un homme arrêté par la police

Gare du Nord avec 8 millions de Francs-Or avant son départ pour Berlin. Quelques heures plus tard les 8 millions devinrent 40 millions... Une voiture remplie d'or pour l'Empereur Guillaume interceptée à la frontière... A Oléron, Madame Judrin arrêtée : Elle vendait des produits Maggi, son époux était voyageur de commerce. La liste est longue de faits, qui drôles aujourd'hui, pouvaient s'avérer dramatiques.

En 1915, lors de la ratification d'un projet de loi visant à l'interdiction des relations économiques entre la France et l'Allemagne, le député Gaudin de Villaine, sénateur conservateur de la Manche exposa devant la Haute Chambre son enquête sur la société Maggi. La liste des actionnaires, le montant des capitaux, les lieux des sites furent cités sans toutefois apporter la moindre preuve d'espionnage. Le garde des Sceaux, Aristide Briand affirma que toutes les firmes de pays ennemis étaient sous surveillance.

L'année suivante, parut " **La vermine du monde** " de Léon Daudet, roman " réaliste " dont le thème est la présence importante d'espions allemands dans les hautes sphères françaises. Où s'arrête la réalité, où commence la

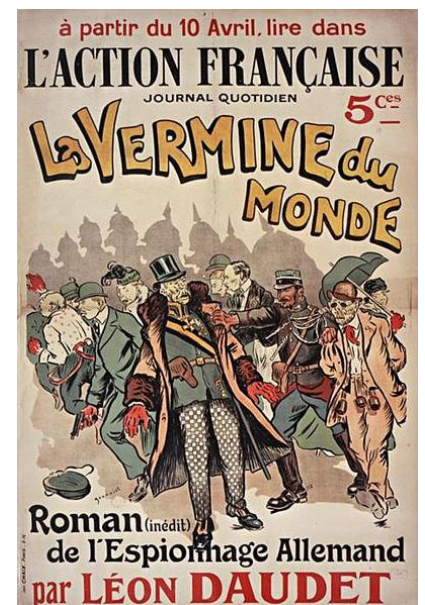
fiction ? L'auteur affirmait détenir des informations réelles, le lecteur était perdu pour séparer le vrai du faux. La rhétorique de l'espionnite est redoutable.

Le 04 octobre 1917, Léon Daudet alertait le Président de La République, cette lettre faisait la une de certains quotidiens le lendemain :

" Monsieur le Président,

Je m'adresse à vous, parce qu'il importe que vous soyez averti de ce qui n'est plus un secret pour beaucoup de personnes, parce que, aussi, vous avez un grand rôle à jouer et que vous pouvez sauver la France. M Malvy, ex-ministre de l'intérieur, est un traître. Il trahit la défense nationale depuis trois ans, avec la complicité de M. Leymane et de quelques autres. Les preuves de trahison surabondent il serait trop long de vous les exposer.

Sachez seulement que M. Malvy a fait renseigner exactement l'Allemagne sur tous nos projets militaires et diplomatiques, notamment par la bande d'espions du Bonnet Rouge et de son ami Vigo, dit Almercyda, et



par le sieur Soutier, directeur de la « Maggi-Kub ».

C'est ainsi que le haut commandement allemand a connu point par point, pour ne citer qu'un exemple, le projet d'attaque du Chemin des Dames, dès que M. Malvy fut admis au Comité de guerre, aux applaudissements du Bonnet Rouge.

Sachez aussi que des documents d'une authenticité indiscutable montrent la main de M. Malvy et de la Sûreté générale dans les mutineries militaires et dans les tragiques événements du mois de juin 1917.

Il vous appartient, Monsieur le Président, de vérifier le bien-fondé de ces accusations par une rapide enquête, ce qui vous sera facile, et de faire promptement justice, car le bruit court que l'Allemagne, pour jeter le trouble dans les esprits, s'apprêterait à brûler d'ici peu M. Malvy, devenu inutile à sa cause.

Le seul moyen de détruire le plan allemand est donc de prendre les devants et de déférer aux tribunaux militaires le misérable par qui la France a été livrée morceau par morceau à l'ennemi.

De toutes façons, remplissant ce que je crois être mon devoir de Français vis-à-vis de vous, Monsieur le Président, je prends date en vue d'événements ultérieurs et vous demande de croire à mes sentiments très respectueux et dévoués.

Léon DAUDET. "

Dans ce courrier au Président Poincaré, le polémiste dénonçait une machination impliquant le Ministre de l'Intérieur Malvy, en poste à cette charge du 17 mars

1914 au 31 août 1917. Tenu responsable de la défaite du Chemin des Dames (avril 1917) et des mutineries (mai-juin 1917), il démissionna suite à ces attaques. Il demanda la formation d'une commission pour juger son action et fut néanmoins interpellé sur ordre de Georges Clemenceau alors Président du Conseil. Condamné par la Haute Cour le 06 août 1918 à 5 ans de bannissement pour " coupable d'avoir - agissant comme ministre de l'intérieur dans l'exercice de ses fonctions - de 1914 à 1917, méconnu, violé et trahi les devoirs de sa charge.", on qualifia ce procès de " nouvelle affaire Dreyfus". Il s'exila en Espagne, revint en France en 1924 et reprit une vie publique (député puis ministre).

Parmi les autres conspirateurs présumés, on trouvait Soutier, le directeur de Maggi à Paris, et Eugène Bonaventure Vigo dit Miguel Almercyda créateur d'un journal satirique " Le bonnet Rouge", qui, malgré la censure divulguait certaines informations. Lorsque Daudet le nomma dans sa missive, Almercyda n'était plus en mesure de se défendre. Il trouva la mort dans sa cellule, étranglé avec un lacet le 20 août 1917 suite à son incarcération le 04 août pour intelligence avec l'ennemi.

Marcel Sembat dans la tourmente

Dans sa réponse aux accusations à l'encontre de Malvy, dans le quotidien " La Lanterne " du 05 décembre 1917, Marcel Sembat usa d'ironie ; contre celles envers Maggi, de bon sens. En effet cette société possédait des terres aux alentours de Bonnières (ferme du Galicet, du Morvent) depuis 1909 et ses usines (Bonnières et



Léon Daudet

Léon Daudet, fils d'Alphonse Daudet naît à Paris le 16 novembre 1867, il entame en 1885 des études de médecine et échoue au concours de l'internat en 1891. Après cet échec, il publie « *Les morticoles* », pamphlet contre le monde médical, ouvrage qui le fera connaître. Il se lance alors dans l'écriture de romans et devient journaliste comme critique de théâtre. Dans sa jeunesse, il qualifie Edouard Drumont comme génie du siècle, son antisémitisme se dévoile au grand jour pendant l'affaire Dreyfuss. Journaliste, dans la presse nationaliste, ses appels à la violence, ses attaques personnelles font désormais de Léon Daudet, un homme que l'on affronte ou que l'on craint.

Son combat politique se poursuit en 1904 avec « L'affaire des fiches » et « L'affaire Syveton » ; où il voit des tentatives d'assassinats. Il fonde en 1908 avec Charles Maurras, « L'Action Française ». Son talent de polémiste s'exerce, alors sur le terrain de l'antiparlementarisme, il écrit de nombreux articles alertant l'opinion de l'espionnage allemand en France et profère des accusations personnelles contre des "traîtres". Cette virulence amplifia pendant la guerre dénonçant tour à tour des ministres et des parlementaires.

Léon Daudet est élu député de l'Union Nationale à Paris en 1919 et non reconduit en 1924.

En 1923 son fils se suicide, mais lui n'en croit rien ; il accuse la Sûreté d'homicide. Après un procès affirmant le suicide, il dépose une plainte contre certains témoins, est condamné en diffamation à 5 ans de prison. Après une rocambolesque évasion en 1927, il s'exile à Bruxelles où il écrit romans, pamphlet, essais etc.... De retour en France en 1930, après sa grâce, il participe à la vie politique, soutenant Mussolini, et craignant le relèvement de l'Allemagne. Après la défaite de 1940, l'Occupation le navre, il s'éteint le 30 juin 1942 à Saint Rémy de Provence

Cayenne) parmi les plus modernes de son temps. Marcel Sembat, habitant de Bonnières, n'ignorait sans doute pas ces détails.

Marcel Sembat dut être sensible aux tourments des accusés, Georgette Agutte et lui-même ont subi d'affreuses calomnies. Alors qu'il était Ministre des Travaux publics, le ravitaillement en charbon s'avérait délicat. Les bassins miniers occupés par l'Allemagne, la flambée du prix du charbon anglais dû à la guerre sous-marine à outrance menée contre les navires commerciaux (10 bâtiments coulés par jour en 1917) ; les assureurs et les spéculateurs participaient à cette inflation. Malgré l'accord signé le 25 mai 1916 entre Walter Runcimen, Ministre du Commerce britannique et Marcel Sembat, Un habile procédé visait la protection des petits consommateurs français. Mais les armateurs optèrent pour un trafic plus lucratif, celui des céréales. La pénurie s'installa, l'hiver 1916 fut particulièrement rude, les menées de Marcel Sembat furent vaines (créations d'une flotte d'Etat). On ne retenait que ce que la rumeur prétendait : Marcel Sembat s'enrichissait par la spéculation et la pénurie par l'intermédiaire d'un gendre importateur de charbon.

Les assauts répétés de la presse, de tout bord ; les insultes des politiques minèrent le moral de l'homme qui fut démis de ses fonctions en décembre 1916. Dans son journal son épuisement est palpable " Je ne hais plus mes ennemis, plus la force". Cependant la rumeur continua, tissa sa toile autour du couple, avec la menace de mort par lettres anonymes

L'affaire Maggi-Daudet connaîtra son épilogue en 1920, Léon Daudet sera condamné pour diffamation, sans être inquiété outre mesure. Pour la firme Maggi, l'arrêt de justice signala certaines maladresses, « en se donnant les apparences d'une organisation qui devait nécessairement porter ombrage au sentiment français ».

Epilogue

Rappelons pour finir que la société Maggi fut créée en 1890 par Jules Maggi de nationalité suisse. A partir de 1882, Jules Maggi tenta d'améliorer l'alimentation des ouvriers et, avec l'aide de chimistes créa un procédé de transformation des légumineuses en aliments comestibles. En 1886, date de la création de la société Maggi et CIE, des produits innovants, tels les aliments déshydratés, bâtissaient le renom de cette entreprise, les fameuses plaques publicitaires fleurissent en 1894. En 1900 des boutiques s'installèrent à Londres, Paris ou Vienne. Jules Maggi s'installa à Paris l'année suivante et poursuivit son périple dans la vente de lait avec la création La Laitière Maggi.

Le taux de mortalité infantile élevé à Paris inquiétait les autorités, Jules Maggi fit de l'hygiène son cheval de bataille. En 1907, il reçut le grade d'Officier de la Légion d'Honneur.

En 1912, Jules Maggi s'éteignait à Paris, son unique fils lui succéda. Plus 60 millions de litres de lait ont été bus cette année-là...

La Lettre de la Maison Agutte-Sembat
VIVHAS, 7 rue Georges Herrewyn
78270 Bonnières-sur-Seine
Publication VIVHAS
Rédaction VIVHAS
Photographie VIVHAS



Louis-Jean Malvy naît à Souillac le 01 décembre 1875 et meurt le 10 juin 1949, il est député radical du Lot 1906 à 1919 et de 1924 à 1940, maire de Souillac de 1929 à 1940. Il est Sous-Secrétaire d'Etat à la Justice en 1911, Sous-Secrétaire d'Etat à l'Intérieur entre 1911 et 1912 puis Ministre du Commerce et de l'Industrie de 1913 à 1914. Louis-Jean Malvy est Ministre de l'Intérieur du 17 mars 1914 au 31 août 1917. Lors des contestations sociales de 1917, pour éviter tout mouvement contre l'augmentation des prix des classes ouvrières, il négocie une revalorisation des salaires. Adepté d'une "paix blanche" (sans vainqueur, ni vaincu.) et soupçonné de pacifisme...

